

## Réflexion sur la presse écrite

**L**ES événements politiques survenus au Mali le 26 mars 1991 ont donné l'occasion aux Maliens de faire connaissance avec une multitude de journaux.

Cette explosion de la presse périodique est l'une des premières manifestations de la jeune démocratie malienne. Après *Les Échos*, *Aurore* et *La Roue* (que le public a découverts avec émerveillement et lus même avec une certaine boulimie), plus d'une vingtaine de titres ont vu le jour en 1991, principalement à Bamako. Tous les sujets y sont abordés dans des styles différents avec des accents qui frôlent assez souvent la passion.

Ce sont d'abord des préoccupations d'ordre politique : enfantement douloureux de la démocratie, problème du Nord, « hésitations » et « errements » du CTSP (Comité de transition pour le salut du peuple), la plus haute instance politique et du gouvernement, vie des associations et des partis politiques, Conférence nationale, élections.

Ce sont ensuite des préoccupations d'ordre social : revendications salariales des syndicats, pluralisme syndical, contestation dans les entreprises ; et des préoccupations liées à la détérioration du tissu économique.

A travers les journaux, l'opinion publique réclame plus de transparence dans la gestion des affaires publiques, émet des jugements sur le choix du gouvernement dans tous ses domaines de décisions. La presse nationale dans sa globalité s'est prononcée sur les enjeux de la Conférence nationale tenue à Bamako du 29 juillet au 12 août 1991. Pendant deux semaines, les représentants des associations politiques, organisations syndicales et corporatistes et des forces armées et de sécurité qui ont participé activement à la chute du régime du général Moussa Traoré, les représentants des partis politiques créés depuis le 16 mars 1991, le CTSP et le gouvernement

se sont retrouvés dans un large forum à Bamako pour définir le nouveau paysage politique. Projet de constitution, code électoral et charte des partis ont été élaborés à cette occasion. La presse nationale s'est également prononcée sur le sort des anciens dignitaires, sur les problèmes du monde rural, sur l'avenir de la jeunesse et de l'école malienne. Les journaux ont largement couvert les travaux du Débat national sur l'éducation (16-21 septembre 1991), des États généraux du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (4-11 novembre 1991), des États généraux du monde rural (9-13 décembre 1991), la Conférence spéciale sur le Nord (15-19 décembre 1991 à Mopti), les Journées nationales de l'information et de la communication (19-24 décembre 1991).

En tout état de cause, même s'il y a souvent des prises de position partisans, les objectifs affichés par l'ensemble de cette presse restent les mêmes :

- porter à la connaissance des lecteurs les « faits bruts » survenus au cours de telle journée ou de telle nuit.
- rapporter ces « faits bruts » en s'efforçant de les expliquer objectivement.
- donner une information saine au public dans sa recherche de la vérité, information dont jusqu'ici la presse d'État au Mali s'était privée à cause de l'auto-censure et/ou de la censure officielle.
- informer le citoyen sur ses droits, mais aussi ses devoirs dans l'édification d'un État de droit.
- attirer l'attention du gouvernement sur certains de ses choix contraires à l'opinion publique.

La presse devient ainsi le baromètre de l'opinion publique.

### **La presse périodique au Mali**

---

Les autorités de la transition démocratique, le CTSP et le gouvernement, ont retenu la place prépondérante de la presse dans la vie nationale, c'est pourquoi, qu'il s'agisse de la presse d'État ou de la presse privée, elle participe à tous les grands événements. Elle a été associée à certaines visites du chef de l'État aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger (Libye et Gabon). Elle participe aux conférences de presse sur les sujets d'intérêt national ou international, à certaines émissions de la Radio télévision du Mali (Droit de savoir, Forum politique notamment). Elle participe régulièrement au compte rendu du Conseil des ministres organisé par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.

Il est vrai que courant 1991, le Premier ministre, chef du gouvernement, a eu des démêlés avec la presse, singulièrement *Les Échos*. Ceci ne met nullement en cause les dispositions légales prévues en

faveur de la presse dans la Constitution de la III<sup>e</sup> République (promulguée par le décret N° 92-073/P-CTSP du 25 février 1992) qui dit dans son article 7 :

*« La liberté de presse est garantie. Elle s'exerce dans les conditions fixées par la loi. L'égal accès pour tous aux médias d'État est assuré par un organe indépendant dont le statut est fixé par une loi organique. »*

La dénomination retenue de cet organe est le Conseil supérieur de la communication.

Malheureusement la liberté de presse a des limites. Le procès intenté à *Yeelen* (Lumière) et à *Le Scorpion* en 1991 par le gouvernement en témoigne. Le gouvernement reprochait à ces deux journaux d'avoir recueilli et publié des témoignages de militaires sur les conditions de vie dans les casernes.

Ce procès pose le problème de la responsabilité du journaliste : la presse, même indépendante, ne doit pas se considérer comme étant au-dessus des lois. Si un journal choisit de publier des informations graves pouvant porter atteinte à l'honneur d'une institution ou d'un individu, il faut élémentairement qu'il soit à même de montrer sinon la véracité de ce qu'il avance, ou du moins sa bonne foi en cas d'erreur. Et pour cela, il faut que le journaliste refuse tout ce qui s'apparente à la délation pour faire de l'investigation, ce qui est éminemment plus difficile. De plus, le recours de l'armée aux tribunaux au Mali est une avancée significative de l'État de droit puisque la procédure devrait permettre à chaque parti de s'expliquer devant une instance neutre qui tranchera. Si le procès avait eu lieu (le gouvernement a retiré sa plainte), le verdict dans les cas de figure aurait été exemplaire. En dehors de cette parenthèse fâcheuse et inattendue (pour la presse indépendante), si l'on ajoute aux dispositions prévues en faveur de la presse dans la Constitution, le réexamen de la loi sur la presse et les délits de presse, fait dans le cadre des Journées nationales de l'information et de la communication, nous pouvons affirmer qu'au Mali « le quatrième pouvoir » est entrain d'avoir droit de cité.

La presse écrite au Mali a une mission essentielle : l'approfondissement d'une information dont la présentation dans les autres médias a toutes les chances de rester fragmentaire, elliptique et surtout sélective : le public tire toujours des articles écrits une moisson d'informations qui complètent celles véhiculées par la radio et la télévision.

## Les problèmes généraux de la presse écrite au Mali

### *Problèmes de croissance*

La presse périodique d'après le 6 mars 1991 connaît des problèmes de croissance qui font que certains titres n'arrivent pas à respecter la périodicité initiale qu'ils se sont fixée. C'est le cas de *Forum démocratique*, *Sport Pub du Mali* et *Saniya* (La propriété) qui ont disparu des kiosques depuis plusieurs mois. *La Parole*, pour semble-t-il des problèmes internes, avait cessé de paraître depuis le 27 Juillet 1991. Il réapparaît le 9 Avril 1992 ! *Yeelen* a dû interrompre par deux fois sa publication pour des « problèmes techniques ». Quant à *Sunjata*, un titre de la presse d'État, en principe subventionné par lui, sa léthargie dure depuis quelques années. Ce n'est pourtant pas par manque de personnel professionnel ou de matériels ! Même le quotidien national d'information, *L'Essor* (qui a plus de 30 ans d'expérience) a connu des problèmes immenses durant tout le mois d'avril 1991 : curieusement, avril a été le mois du boom pour *L'Essor*. Que s'était-il passé ? Avec l'avènement d'une véritable liberté de presse (elle a été totalement bâillonnée de 1960 à mars 1991), *L'Essor* est sorti des sentiers battus, abordant des sujets qui jusqu'ici relevaient de la seule presse privée. L'occupation de ces créneaux, nouveaux pour la presse d'État, lui a permis de conquérir subitement une forte clientèle. De plus *L'Essor* a continué d'avoir la primeur de l'information officielle : déclarations et présentation des nouvelles personnalités politiques, mais aussi nouvelles à sensation. Cette situation n'était guère due à une volonté délibérée des autorités de la transition de privilégier *L'Essor* au détriment des autres journaux de la place. Elle pourrait s'expliquer par deux facteurs :

- Par sa périodicité quotidienne, *L'Essor* était le mieux placé (en l'absence d'une station de la Radio télévision du Mali en plein désarroi) pour capter les événements qui se chevauchaient.

- L'équipe de *L'Essor*, la plus expérimentée de la place, a réussi rapidement à s'imposer et à tisser un réseau de relations qui l'alertait au moindre événement.

Même avec le relèvement du prix de vente du quotidien de 25 f CFA à 100 f CFA (soit 300 % de majoration) de 50 f CFA à 200 f CFA pour l'hebdomadaire (soit également 300 % de majoration), *L'Essor* s'écoulait sur le marché autant que *Les Échos*, *Aurore* et *La Roue*. Que de frustrations dans le public qui n'arrivait pas à acquérir son journal *L'Essor* ! L'engouement a même touché le public non alphabétisé en français. Malgré les spéculations qui entouraient sa vente (le quotidien à Bamako était cédé à un prix

oscillant entre 125 f CFA et 225 f CFA certains jours), il était chaque jour épuisé ou d'accès difficile. Pourtant il était tiré à 10 000 exemplaires ! Pour la première fois depuis des années, le public reconnaissait la qualité de l'information donnée par la presse d'État, le professionnalisme et la profondeur des analyses de ses journalistes qui pendant longtemps n'avaient fait que reprendre *in extenso* dans les colonnes de la presse écrite les informations diffusées à la radio et à la télévision.

### **Problèmes économiques**

Les raisons évoquées par la rédaction de *L'Essor* pour expliquer cette crise qu'elle disait momentanée étaient d'ordre économique : l'imprimeur, les EDIM (Éditions-Imprimeries du Mali) voulait, pour ses prestations de service, être payé au comptant. Il serait d'ailleurs intéressant de faire la lumière sur les relations entre l'État et les Éditions-Imprimeries du Mali. En tout cas, le constat est amer : le matériel de travail usé n'était pas systématiquement renouvelé. Le produit fini, même s'il était destiné à la vente directe connaissait des problèmes d'écoulement sur le marché. La Librairie populaire du Mali par un effet d'entraînement a pris des coups : le produit-livre d'une façon générale ne fait pas partie du décor naturel du Malien et le pouvoir d'achat de celui-ci en plus est faible. C'est pour toutes ces raisons économiques que le gouvernement a décidé de leur liquidation et de leur privatisation.

C'est pour des raisons essentiellement économiques que certains titres ont disparu des kiosques, que d'autres arrivent à peine à respecter leur pari : paraître d'abord. Sans ressources financières, sans subventions, sans appuis financiers constants, il est difficile pour un journal de survivre. C'est qu'en réalité un journal n'est pas un produit comme les autres.

Par rapport au coût de fabrication, il est difficile d'affirmer aujourd'hui qu'un journal est rentable. En dehors de la confection artisanale, il est impossible de trouver un journal qui prenne en charge sa propre impression. Même *Les Echos* et *Grin-Grin* qui sont des publications de la coopérative culturelle Jamana (elle a sa propre imprimerie) sont imprimés aux EDIM-SA.

### **Amateurisme et étroitesse du marché**

On ne s'improvise pas journaliste : le journalisme est un métier qui s'apprend. La présentation d'ensemble d'un journal, la sélection des articles, l'analyse sociologique du potentiel lecteur sont des paramètres à maîtriser. Malheureusement au Mali, beaucoup de fondateurs de journaux semblent ignorer ces vérités.

Parmi les raisons d'échecs des journaux au Mali, il y a aussi

le problème de la distribution qui est un vrai casse-tête à cause de l'immensité du pays : il faut envoyer les journaux partout et à temps, mais aussi récupérer les recettes générées par la vente.

La dernière raison non moins importante, c'est l'étroitesse du marché due pour une part à l'analphabétisme de la majeure partie des populations et d'autre part à la faiblesse du pouvoir d'achat du lecteur potentiel. Un calcul élémentaire permet de constater que pour acquérir dans la semaine les cinq numéros du quotidien et les hebdomadaires principaux, il faut déboursier 700 à 800 f CFA. Cette relative pauvreté a elle-même deux conséquences pour les journaux : la mévente et l'obligation de rester au plafond de 100 f CFA comme prix de vente quel que soit son prix de revient.

Les investigations faites essentiellement auprès du parquet du Procureur du Tribunal de première instance de Bamako, du ministère chargé de l'Administration territoriale, de la Bibliothèque nationale du Mali et sur les marchés de la place nous ont permis d'identifier 60 titres qui selon la périodicité se répartissent de la façon suivante :

- Quotidiens	: 2
- Hebdomadaires	: 13
- Bi-hebdomadaires	: 1
- Mensuels	: 21
- Bimensuels	: 13
- Bimestriels	: 4
- Trimestriels	: 3
- Bi-trimestriels	: 1
- Semestriels	: 1
- Selon les événements	: 1

Cette liste qui n'est pas exhaustive concerne :

- des titres qui continuent de paraître et qui commencent à avoir leur public *L'Essor, Les Echos, Aurore, La Roue, Le Miroir, Le Scorpion, La Nation, La Cigale Muselée.*

- des titres qui paraissent de façon épisodique ou qui ont disparu des kiosques : *Forum démocratique, Sport Pub. du Mali, Saniya, La Parole...*

Nous ne pouvons pas dire qu'au Mali la presse périodique se porte bien. Elle a le mérite d'exister avec ses nombreux problèmes : personnel professionnel en nombre insuffisant, moyens financiers souvent dérisoires. La fièvre de mars 1991 en retombant risque d'entraîner dans sa chute un bon nombre de titres nés dans la foulée des événements. La reprise économique qui se fait attendre joue sur le niveau des recettes publicitaires des titres qui, il faut le souligner, ne possèdent aucune expérience dans le domaine de la prospection de la publicité, un domaine où l'arrivée des radios privées va restreindre encore plus la part de la presse écrite.

Face à l'étroitesse du lectorat et du marché publicitaire, nom-

bre de journaux à l'évidence sont menacés de mort certaine en 1992. Ceux qui voudront survivre devront se réorganiser fondamentalement :

- au niveau rédactionnel, en abandonnant le factuel pour les enquêtes et les informations-magazines ;
- au niveau technique, en revoyant leur maquette pour présenter un produit moins sommaire (avec couleurs, photos, etc.) ;
- au niveau structurel, en mettant parallèlement à la rédaction en place des services commerciaux, même réduits (marketing, publicité) pour ratisser le maximum de ressources hors-vente.

Les problèmes de distribution sur le territoire national sont loin d'être résolus : à part les journaux de la presse d'État (*L'Essor*, *Podium*, *Kibaru...*), *Les Échos* et *Aurore*, très peu de journaux peuvent se targuer de couvrir le pays. Deux solutions pourraient être envisagées à ce niveau :

- Les journaux influents mettent ensemble leurs ressources pour monter leur circuit.
- Un privé monte un circuit fiable et compétitif et offre ses services.

Dans les deux cas, la rationalité l'emporterait sur le bricolage artisanal actuel.

Malgré les problèmes de toute nature qu'elle peut connaître, la presse écrite au Mali met à notre disposition une somme considérable d'informations qui nous incitent à réviser continuellement nos certitudes et nos jugements. Comme le disait monsieur Papa Demba Fall, professeur d'histoire au lycée Blaise Diagne, à l'occasion de la cérémonie traditionnelle de remise de prix scolaire au Sénégal (*Le Soleil*, n° 6329 du 4 juillet 1991) :

*« Être informé c'est aussi une manière d'affirmer son appartenance à une communauté ».*

L'objet de notre réflexion n'est pas de faire un travail de spécialiste de la presse. Elle vient combler un vide : à notre connaissance, depuis le 26 Mars 1991, aucune évaluation de la presse dans son ensemble n'a été faite. C'est sans prétention aucune que nous avons entrepris ce travail. Il a pour objet d'attirer l'attention des directeurs de publication et des imprimeurs sur les obligations que leur impose la loi en matière de publications : les dispositions de la loi n° 85-04/AN-RM du 11 février 1985, de la loi N° 88-58/AN-RM du 06 mai 1988 et du décret N° 72/PG-RM du 14 mars 1985 fixent ces obligations. En les respectant, la presse participe à la constitution du patrimoine culturel du Mali.

**Mamadou Konoba Keita**  
*Direction nationale des Arts et de la Culture*  
(Bamako)

Nature	Nb	Titres	Date de création	Tirage	Directeur de publication	Profils
<b>Quotidiens</b>	2	<i>CCIM-Bulletin quotidien</i> (i.e) <i>L'Essor</i> (i)	1920 1947	350 7 500	Darhamane H. Toure Gaoussou Drabo	Opérateur économique Journaliste
<b>Hebdomadaires</b>	13	<i>Cauris</i> (e.s.) <i>Les Échos</i> (i) <i>L'Essor</i> (i) <i>Horizon</i> (i) <i>Mali-Presse-Info : Bulletin de l'AMAP</i> (i) <i>Media-Plus</i> (pub.) <i>Le Miroir</i> (i) <i>La Nation</i> (i) <i>L'Opinion</i> (i) <i>La Parole</i> (i) <i>Podium</i> (sp.c) <i>Le Scorpion</i> (sa.) <i>Yeelen</i> (la lumière) (i)	1990 1989 1947 1991 1986 1992 1991 1991 1991 1991 1977 1991 1991	5 000 30 000 3 500 3 000 100 100 20 000 7 500 20 000 5 000 3 500 5 000 5 000	Chéibane Coulibaly Salif Berthe Gaoussou Drabo Mohamed Fofana Gaoussou Drabo Abdoulaye Keita Bakary Traore Toumani Djimè Diallo Théophile David Sangare Daba Togola Gaoussou Drabo Mahamane Hamèye Cisse Gaoussou Haidara	Sociologue Linguiste Journaliste  Journaliste  Journaliste Agronome Enseignant Enseignant Journaliste Journaliste Enseignant



Nature	Nb	Titres	Date de création	Tirage	Directeur de publication	Profils
<b>Bi-Hebdomadaires</b>	1	Aurore	1990	20 000	Chouaïdou Traore	Journaliste
<b>Mensuels</b>	21	<i>Alternance</i> (ADEMA-Association)	1990	5 000	Dioncounda Traore	Enseignant
		<i>Baarakela</i> (le travailleur)	1946	3 000	Sory Macalou	
		<i>Cauris</i> (e.s.)	1990	3 000	Chéïbane Coulibaly	Sociologue
		<i>Ciwara</i> (le cultivateur émérite) (i)	1991	6 000	Mahmoud Bah	Économiste
		<i>Dande</i> (la dignité) (CNID-Association)	1990	5 000	Mountaga Tall	Avocat
		<i>Faso</i> (la patrie) (club Th. Sankara)	1991	5 000	Moussa Sow	Journaliste
		<i>Finzan</i> (musique d'honneur) (Femme)	1991		Ramata Dia	Journaliste
		<i>Grin-Grin</i> (jeunesse)	1986	3 000	Abdoul Traore dit Diop	Médecin
		<i>Hippo-Sport</i> (sp)	1991	5 000	Karounga Keita	Banquier
		<i>L'Inspecteur</i> (e.p)	1992	3 000	Aly Diarra	
		<i>Jeekabaara</i> (le travail en commun)	1985	13,500	Salif Berthe	Linguistique
		<i>Kaabarou</i> (les nouvelles) (i)	1983	1 000	Gaoussou Drabo	Journaliste
		<i>Kibaru</i> (la nouvelle : informa- tion) (i)	1972	12 000	Gaoussou Drabo	Journaliste
		<i>Saniya</i> (la propreté) (i)	1990	10 000	Seydou Faganda Diarra	Journaliste
		<i>Sport Pub</i> du Mali (sp.)	1990	10 000	Urbain Sangare	Linguiste
		<i>Sunjata</i> (héros historique) (i)	1977	3 000	Gaoussou Drabo	Journaliste

Nature	Nb	Titres	Date de création	Tirage	Directeur de publication	Profils
<b>Mensuels</b>		<i>Tamma</i> (franc = unité monétaire) (pub) Union (i)	1992 1991	1 000 1 000	Belco Moussa Barry Ahmadou E. Maiga	Linguiste Comptable
		<i>Warablen</i> (le singe rouge) (sa)	1991	5 000	Mamadou Coulibaly	Technicien-Radio
		<i>Xibaare</i> (la nouvelle) (i)	1989	1 000	Gaoussou Drabo	Journaliste
		<i>Yiriwa</i> (le développement) (i)	1989	3 000	Aly Diarra	
<b>Bi-mensuels</b>	13	<i>Alfarouq</i> (le cheval) (i)	1991	5 000	Kady Drame	Enseignant
		<i>La Cigale muselée</i> (sa.)	1991		Ramata Dia	Journaliste
		<i>Le Citoyen</i> (i)	1992	3 000	Issa Guindo	
		<i>Express-Info</i> (pub.)	1991	3 000	Amadou Fomba	
		<i>Forum démocratique</i> (i)	1990	20 000	Cheick Abdel K. Doumbia	Sociologue
		<i>Kabako</i> (l'événement extraordinaire) (Fait divers)	1991	3 000	Macoro Camara	Journaliste
		<i>La Patrie</i> (AJDP) (i)	1992	3 000	Moussa Keita	Jeune diplômé
		<i>Réveil</i> (parti US-RDA)	1991	10 000	Amadou Seydou Traore	Enseignant
		<i>La Roue</i> (i)	1989 (1956)	5 000	Boubacar Keita	Journaliste

Nature	Nb	Titres	Date de création	Tirage	Directeur de publication	Profils
<b>Trimestriels</b>	1	<i>Revue Jamana</i>	1984	2,000	Salif Berthe	Linguiste
<b>Bi-mestriels</b>	1	<i>Le Koube</i> (Le bucheron)	1992		AEEM	
<b>Semestriels</b>	1	<i>Fayida</i> (la paix) (la jeunesse)	1983	30,000	Chiaka Diarassouba	Administrateur civil
<b>Selon les événements</b>	1	<i>Le vendu</i> (faits divers)	1991	5,000	Tiémoko Diarra	

N.B.

(i) : Journal d'information  
(e.i.) : Journal économique et d'information  
(e.s) : Journal économique et social  
pub. : Journal publicitaire  
sp.c. : Sport et culture  
sa. : Journal statistique  
Soc.c : Société et culture  
e.p. : Enquêtes policières  
i.e. : Informations économiques

AMAP : Agence malienne de presse et de publicité  
ADEMA : Alliance pour la démocratie au Mali  
CNID : Comité national d'initiative démocratique  
AJDP : Association des jeunes pour la démocratie et le progrès  
US-RDA : Union soudanaise — Rassemblement démocratique africain  
ADIDE : Association des diplômés initiateurs et demandeurs d'emplois  
PSP : Parti progressiste soudanais  
CCIM : Chambre de commerce et d'industrie du Mali  
AEEM : Association des étudiants et élèves du Mali

Nature	Nb	Titres	Date de création	Tirage	Directeur de publication	Profils
<b>Bi-Mensuels</b>		<i>SOS-jeunes diplômés (AIDE) (i)</i>	1991	5 000	Dioncounda Niakhate	Jeune diplômé
		<i>Témoignage afro-musulman (i)</i>	1991	5 000	Mamadou H. Sow	Enseignant
		<i>Tendances (i)</i>	1992	1 000	Bacary Camara	
		<i>Vérité (Parti PSP)</i>	1991	5 000	Sékéné Mody Sissoko	Historien
<b>Bimestriels</b>	4	<i>Baara-Info (les nouvelles du monde du travail) (e.i)</i>	1991	5 000	Ibrahima N'diaye	Enseignant
		<i>L'éducateur (i)</i>	1920	3 000	Jean-Pierre Coulibaly	Enseignant
		<i>Mali Entreprise (e.)</i>	1991	1 500	Tidjani Djimè Diallo	
		<i>* Teriya Nord-Sud (soc.c)</i>	1988	500	Modibo Diallo	Journaliste
<b>Trimestriels</b>	3	<i>Frères d'Armes (i)</i>	1991	5 000	Cl Kafougouna Kone	Militaire
		<i>* Pop - Sahel (e.s.)</i>	1988	2 000	Nassour G.Ouaidou	Staticien-démographe

\* Teriya Nord-Sud : Publication de l'Agence canadienne pour le développement international.

\* Pop Sahel : Publication du Cerpod = Centre d'études et de recherches sur la population pour le développement.